

COMMENT FAIRE?

1 Prenez contact avec nous

- ☎ 05 57 51 99 61
- ✉ cegal33@wanadoo.fr
- in cegal-libourne
- 📍 66, rue Jules Favre
33500 Libourne

2 Renvoyez-nous votre bulletin d'adhésion complété et signé

- 🌐 www.egal.info

Un peu d'histoire

Depuis près de 50 ans, le CEGAL est une association à but non lucratif agréée par l'administration fiscale.

Notre mission est de pacifier les relations entre les travailleurs indépendants (BIC, BNC, BA) et l'Administration Fiscale au travers de l'examen approfondi de leurs déclarations fiscales.

Reconnu pour ses compétences fiscales et son expertise, le CEGAL travaille pour vous apporter un large panel d'avantages fiscaux et de services.

Assurez-vous une sérénité fiscale en adhérant au CEGAL !



- 📍 66, rue Jules Favre
33500 Libourne
- ☎ 05 57 51 99 61
- ✉ cegal33@wanadoo.fr
- 🌐 www.egal.info



REDUISEZ VOTRE IMPÔT SUR LE REVENU



Cegal

RÉDUCTION D'IMPÔT 915 €

montant maximum soumis à conditions

1 **Adhérez au CEGAL**
(Renouvelable par tacite reconduction)
en complétant un bulletin d'adhésion

2 **Payez votre cotisation en fonction de votre régime fiscal**
Bénéfices Agricoles (BA)
Bénéfices Industriels et Commerciaux (BIC)
Bénéfices Non Commerciaux (BNC)

3 **Consultez-nous pour obtenir d'autres services**

 **Réalisation d'audits techniques**

 **Restitution de statistiques professionnelles personnalisées**

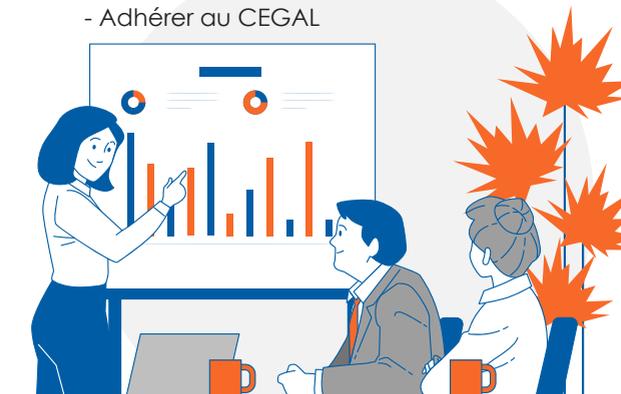
 www.cegal.info

Limitation de la réduction d'impôt

Elle est plafonnée aux 2/3 des dépenses exposées pour la tenue de la comptabilité et d'adhésion au CEGAL et ne peut excéder 915 euros par an, ni le montant de l'impôt sur le revenu au titre de l'année. (En effet, rappelons qu'il s'agit d'une réduction d'impôt et non d'un crédit d'impôt)

Conditions pour bénéficier de la réduction d'impôt

- Être au régime réel d'imposition BA/BIC ou à la déclaration contrôlée BNC sur option
- Réaliser un chiffre d'affaires/recettes inférieur aux limites de la micro-entreprise BA/BIC/BNC
- Adhérer au CEGAL



NOS MISSIONS

 **Un dossier de gestion personnalisé annuel**
regroupant des ratios et autres éléments caractérisant la situation financière et économique de votre entreprise.

 **Des statistiques professionnelles**
par secteur d'activité et par tranche de chiffre d'affaires.

 **Des observatoires économiques**
permettant de positionner votre entreprise dans votre secteur d'activité.

 **Des séances d'information et de formation**
sur tout sujet, conçues spécialement pour les chefs d'entreprise et leurs salariés et adaptées à leurs besoins.

 **Dématérialisations et télétransmission**
des déclarations fiscales des entreprises pour vous aider dans la réalisation des formalités des dépôts administratifs de vos déclarations.